

# À l'école publique, quoi de neuf ?

Par Pascale Tochon, directrice adjointe chargée de l'information et de la communication, Service Diocésain de l'Enseignement et de la Catéchèse

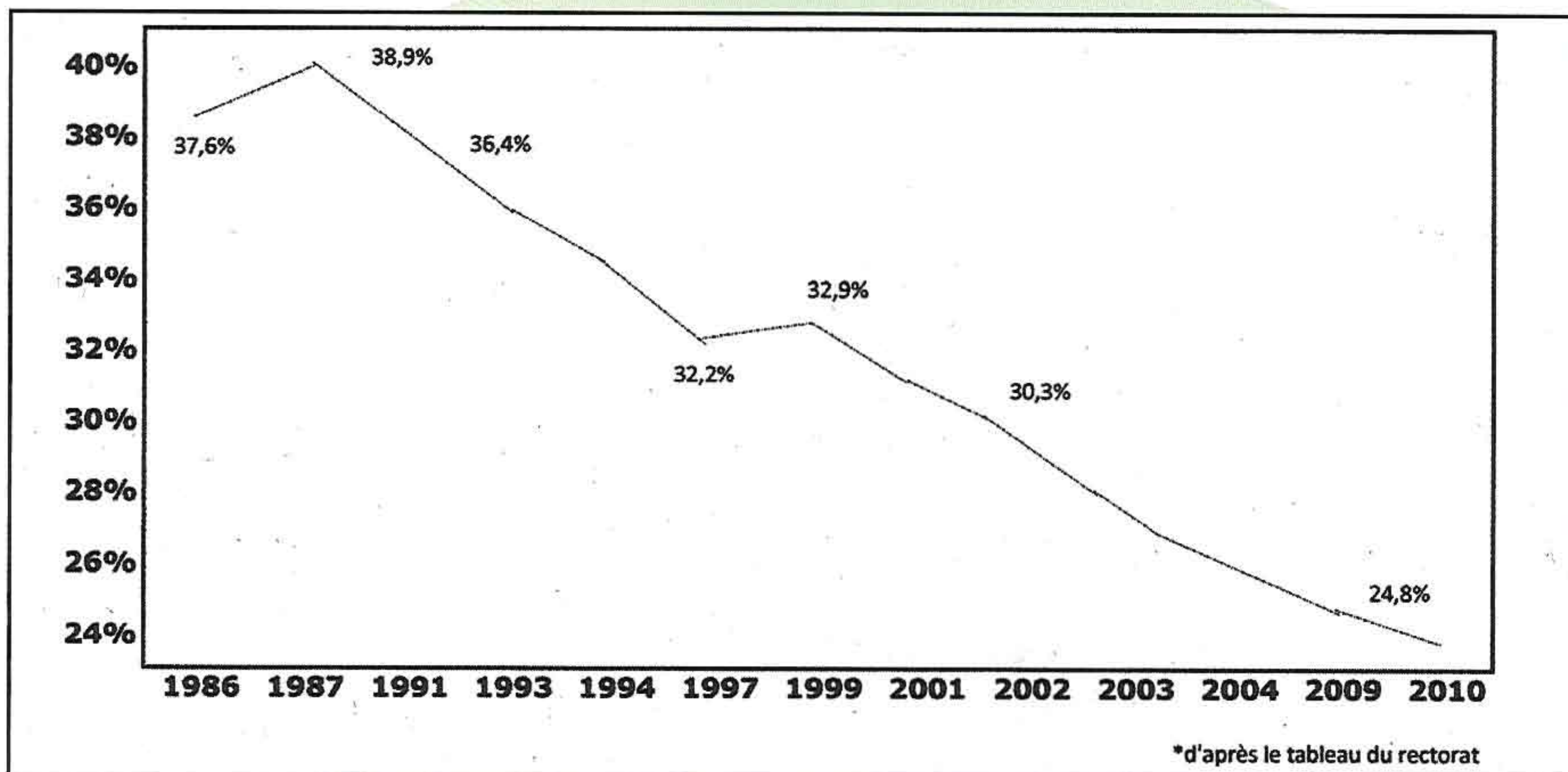
## Le statut scolaire

Le statut scolaire de l'Alsace et de la Moselle intègre un enseignement de la religion dans le programme scolaire des écoles élémentaires, des collèges et des lycées. Il est dispensé par 750 intervenants à l'école élémentaire et 175 professeurs en collèges et lycées.

Combien d'élèves inscrits au cours de religion ? Quelques statistiques sur une réalité préoccupante, à partir du bilan de la rentrée 2010 (Source - Rectorat).

### L'école élémentaire

Sur les cinq dernières années, on observe une nette érosion du taux de participation : 71% en 2006/07 ; 63,7% en 2010/11. L'érosion dans le Haut-Rhin s'est accentuée de 9,5 points en quatre ans.



Évolution du taux de participation Collège/Lycée

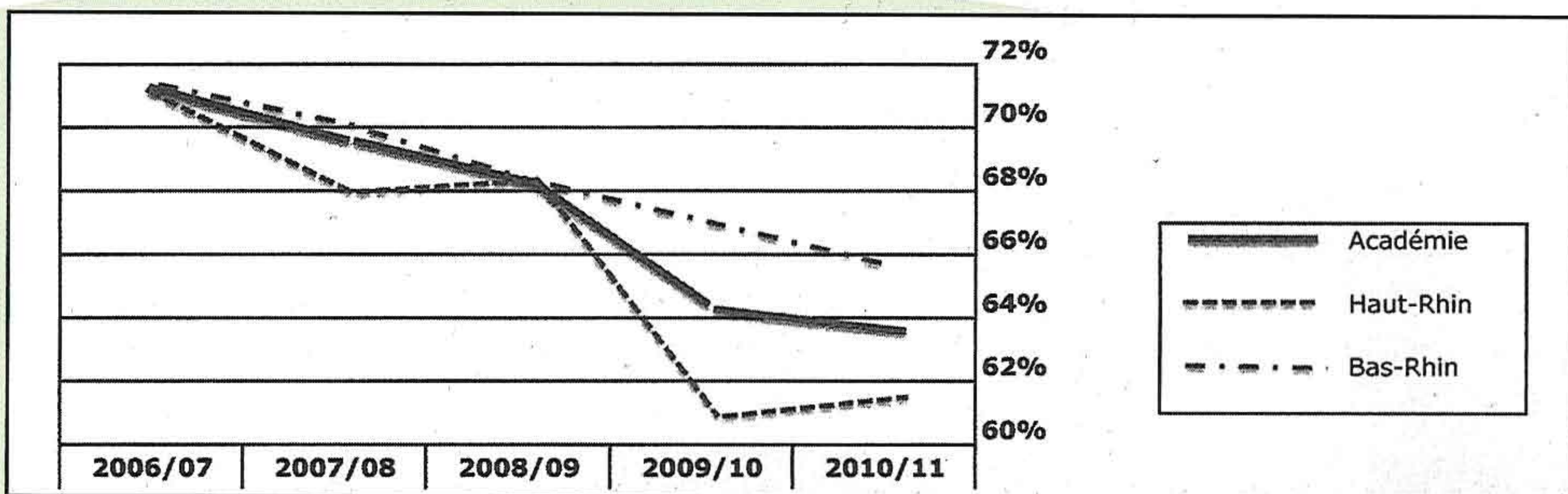
local et sera diffusé par le Rectorat pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> et en seconde.

Voici les finalités décrites dans ce texte commun :

« En Alsace, l'enseignement de la religion se donne comme finalité de contribuer à la formation et à

l'instruction, à l'éducation et à la réussite des élèves. Il contribue à l'acquisition de diverses compétences :

- adopter une démarche de connaissances et de réflexions permettant de mieux comprendre son identité et celle des autres ;
- promouvoir l'estime et le respect de l'autre grâce à la découverte et à l'approfondissement de sa propre religion et de celle des autres ;
- découvrir diverses approches du monde et de ses cultures à travers leurs expressions religieuses et spirituelles ;
- développer une approche critique afin de combattre l'ignorance, les stéréotypes et l'incompréhension à l'égard des religions ;
- construire des espaces de dialogue et de débat pour contrecarrer les discours de haine et d'intolérance ;
- favoriser, au sein de l'école, une réflexion personnelle permettant l'accès à la parole libre et à l'argumentation ;
- prendre conscience du sens de l'existence et des relations entre le savoir et le croire. » ■



Évolution du taux de participation École élémentaire

### Collège/lycée

Le taux de participation au cours de religion en 2010/11 est de 24,2% dont 31,2% en collège et 13,8% en lycée grâce à une modalité particulière d'enseignement, l'ECR (Éveil Culturel et Religieux).

## Texte des trois confessions reconnues

Un texte a été rédigé par les trois confessions reconnues par le statut

l'éducation d'hommes libres et responsables. S'inscrivant dans le riche héritage de la tradition judéo-chrétienne, il vise à transmettre des connaissances et des valeurs en cohérence avec une société démocratique, ouverte au pluralisme culturel, religieux, confessionnel. Cet enseignement se distingue du catéchisme assuré par les paroisses. Le cours d'enseignement de la religion à l'école participe à

# Inscrit au cours de religion, pour quoi ?



## Témoignages...

« Moi, j'aime bien les histoires de Jésus et de la Bible. » Farah, CM1

« On fait tout le temps des choses différentes et on n'a pas de devoirs. » Sylvia, CM2



« J'adore les cours de religion. »  
Élodie, 5<sup>ème</sup>

« J'ai bien aimé deux chapitres du programme : Pourquoi le mal et Lève-toi et marche, et aussi les exposés sur les Restos du cœur et l'Afrique du Sud. »  
Noémie, 5<sup>ème</sup>

« La religion, c'est super ! On apprend de tout ; un peu d'histoire, un peu de français, un peu d'histoire des arts, un peu de culture générale, et bien sûr de la religion ! On y est tout de suite à l'aise. On est tout le temps écouté et à l'écoute des autres. Et les profs sont super gentilles. Moi, je vous dis : ALLEZ-Y ! »  
Benjamin, 6<sup>ème</sup>

« La religion, c'est un cours, mais pas un cours comme les autres. C'est plus sympa. On peut dire ce qu'on pense... et on nous écoute ! » Marie, 5<sup>ème</sup>

« Le cours de religion, c'est un grand moment de partage. On partage ses idées, ses opinions, ce qu'on ressent, ce qui nous arrive au collège ou ailleurs. On apprend à se respecter et à être solidaires. On partage aussi des moments de rires. » Carmenne, 6<sup>ème</sup>

« Le cours de religion m'apprend à vivre la réconciliation et le pardon. C'est important, dans la vie. » Patricia, 6<sup>ème</sup>

« Durant toutes ces années au collège, les cours de religion m'ont permis de réfléchir à la foi, la mienne, et celle des autres croyants. C'est un cours qui aide à répondre aux diverses questions que l'on se pose à notre âge. Avec les copains, nous avons appris à respecter nos différences et à être à l'écoute de chacun. Nous avons créé de réels liens d'amitié et nous avons beaucoup partagé durant ces années. » Samuel, 3<sup>ème</sup>

« La découverte de la Bible, des traditions religieuses, de l'histoire de l'art sacré et des autres religions a été très instructive. Avec nos professeurs, nous avons cherché Dieu non seulement à travers la Bible mais aussi dans notre quotidien. Nous avons conscience que cet enseignement nous aidera beaucoup dans notre vie d'adulte. » Adeline, 3<sup>ème</sup>

Service Diocésain de l'Enseignement  
et de la Catéchèse 03 88 21 11 80  
contact@ere-oca.com

## Une heure différente...

Comme chaque année, il faudra présenter le cours de religion aux parents des nouveaux sixièmes qui arrivent au collège. Et ça commence vraiment à devenir un exercice de plus en plus difficile. J'ai la chance d'entrer dans le même collège depuis trente-trois ans et parmi les parents présents je verrai des sourires et je reconnaîtrai surtout des visages... enfin des visages qui auront quand même un peu vieilli et je n'ose même pas parler du mien !

Oui, ça commence à devenir un exercice difficile car, osons le dire, la situation se dégrade chaque année un peu plus. Et voilà que des heures se perdent faute d'inscrits. Le cours de religion serait-il devenu quelque chose d'un autre temps ? Certains diront : « *C'est une chance, il faut rebâtir quelque chose de neuf, il faut inventer d'autres manières de faire !* ». Toujours est-il qu'il est plus difficile de rebâtir quand on voit les effectifs diminuer. Est-ce la manière de faire qui est vraiment responsable des dispenses du cours de religion ? Finalement, les autres cours seraient-ils mieux lotis s'il existait des dispenses pour ces autres cours ? Ce qui est sûr, c'est que les liens avec l'Église, ou une communauté paroissiale, de tous ces jeunes que nous croisons sont de plus en plus distants.

Malgré la réalité des chiffres, il faut quand même dire qu'il reste encore des jeunes intéressés par le cours de religion et ça, c'est un grand motif de joie. Alors plutôt que de me plaindre des jeunes qu'on ne voit plus, je vais me donner à fond pour faire quelque chose de bien de cette année avec ceux qui suivent le cours. Je continuerai, avec tous mes autres collègues, à croire que cette heure peut encore apporter quelque chose à ces jeunes... quelque chose qui vient d'ailleurs et qui permet d'avancer en homme libre et debout.

Cette année, en présentant le cours de religion, je dirai aux parents, que ce cours est différent, mais qu'il permet aux jeunes de vivre et de comprendre que l'homme n'est pas seulement une machine à apprendre, mais qu'il est aussi un être de relation et qu'il a besoin de s'asseoir, de temps en temps, pour réfléchir à ce qu'il a de plus profond en lui. Je leur dirai surtout merci. Merci de permettre à cette heure de vivre encore, car c'est peut-être seulement quand il n'y aura plus cette heure de religion à l'école, qu'on se rendra compte du vide laissé par cette heure qui n'existera plus... ■

